



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

Direction départementale
des territoires et de la mer

Quimper, le 19 juillet 2019

Service Direction
Mission Conseil en Stratégies Territoriales

Le Directeur départemental

à

Monsieur le directeur de la DREAL BRETAGNE

Mesdames et Messieurs les experts

**Nos réf. : Labellisation EQ 2019
Candidature « éco-bourg » de Plouézoc'h**

Mesdames et messieurs les membres de la
Commission Régionale Écoquartier

Affaire suivie par : François MARTIN
Tél : 02-98-76-51-74
Courriel : francois-r.martin@finistere.gouv.fr

Objet : Note de contexte territorial

CONTEXTE TERRITORIAL:

Plouézoc'h est une commune littorale du Finistère nord, située à 10 km au nord de Morlaix (12 mn en voiture, 38 mn en vélo), sur la rive droite de l'estuaire de la rivière de Morlaix.

Peuplée de 1642 habitants pour 15,83 km² (103 h/km²), elle est membre de la Communauté d'Agglomération « Morlaix Communauté ». Elle s'organise autour de trois polarités : le bourg, le Dourduff et Kernéhélen.

En contrepoint au processus général de polarisation de l'économie sur les agglomérations, à l'étalement urbain qui s'est amplifié sur la période 1990/ 2010, et au vieillissement tendanciel de la population, l'équipe municipale s'est engagée dans une démarche de revitalisation du bourg, s'appuyant à cet effet sur ses propres aménités territoriales et humaines, ainsi que sur les différentes politiques menées par les collectivités publiques, en l'occurrence le Plan Ville Durable et son dispositif de labellisation Écoquartier.

CONTEXTE URBANISTIQUE:

Plouézoc'h, une « commune complémentaire d'équilibre » :

La commune de Plouézoc'h est située au sein du périmètre du SCoT de Morlaix Communauté, exécutoire depuis le 3 février 2008 et en révision depuis le 22 décembre 2014.

Ce SCoT définit 4 niveaux de polarité :

- le niveau « pôle urbain fort » : c'est le cas de la ville-centre de Morlaix ;
- le niveau « commune complémentaire de service » : c'est le cas de Lanmeur ;
- le niveau « commune complémentaire d'équilibre au sein des territoires », c'est le cas de Plougasnou ;
- le niveau « échelon relationnel de proximité » : c'est le cas de 15 bourgs dont celui de Plouézoc'h.

La transition du PLU « communal » vers le PLU «intercommunal et habitat » (PLU-ih)

Le PLU en vigueur a été approuvé par la commune le 25 octobre 2007. Il a fait l'objet d'une révision simplifiée approuvée le 12 septembre 2016 par le Conseil Communautaire (compétence transférée le 1^{er} décembre 2015).

La Communauté d'Agglomération a prescrit l'élaboration d'un PLU-ih par délibération du 21 décembre 2015. Ce PLU-ih est en fin de procédure (Enquête Publique prévue du 12 août au 20 septembre 2019) pour un arrêt et une approbation prévue avant la fin de la mandature 2014/2020.

Ce PLU-ih comporte diverses OAP thématiques (habitat, centralité, commerce, énergie-climat, trame verte et bleu, paysage) et un ensemble d'OAP sectorielles calées commune par commune sur les périmètres de zones AU. Plouézoc'h fait ainsi l'objet de 2 OAP, l'une « prioritaire » au nord-est du bourg (8,5 ha / 15 logements à l'ha) et l'autre « secondaire » sur la route de Saint-Antoine plus encore à l'est du bourg (7,5 ha)

La démarche EQ présentée par la commune est une démarche de projet global et intégrateur de nature à incarner concrètement ces différentes orientations.

PARTENARIAT LOCAL AVEC L'ÉTAT :

L'ensemble des communes bretonnes bénéficie d'une dynamique volontariste et coordonnée des services de l'État à l'échelle régionale :

Cette démarche a été engagée par la DREAL Bretagne et les 4 DDTM dans la mouvance des lois « Grenelle de l'Environnement » (2009 et 2010) puis en accompagnement du Plan Ville Durable (2009), des deux appels à projet « Éco-quartier » (2009 et 2011), puis de la mise en place du processus de labellisation (2013).

=> cf annexe ci-après

Une dynamique régionale relayée localement par les services territoriaux de la DDTM:

Les unités territoriales de la DDTM relaient localement les politiques nationales et régionales, et accompagnent les communes pour leur mise en œuvre opérationnelle.

Le PAT de Morlaix, compétent sur l'arrondissement préfectoral de Morlaix a ainsi accompagné diverses candidatures (Pleyber-Christ labellisée EQ2 à l'échelle du centre-bourg en 2017), Plougouven et Plouézoc'h candidates « éco-bourg » en étape 2 pour la campagne de labellisation 2019.

Dans ce cadre, la DDTM a veillé à la mise en convergence de la démarche EQ avec les autres politiques ou programmes, et accompagné en tant que de besoin la préparation des dossiers de candidature.

CONCLUSION :

Cette candidature s'inscrit pleinement dans la stratégie territoriale portée par la DDTM du Finistère.

Le référent départemental « Éco-quartiers »

François MARTIN

Chef de la mission

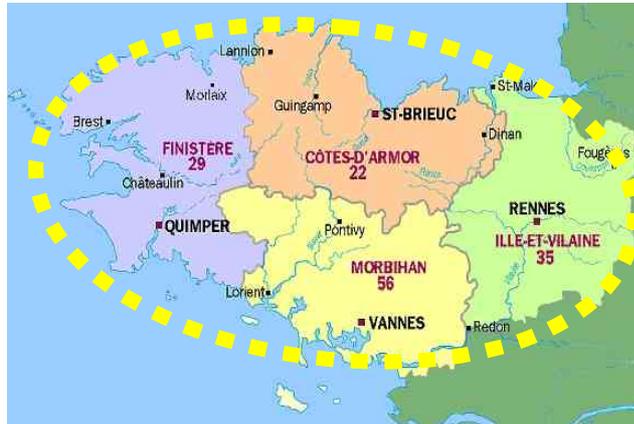
Conseil en Stratégies Territoriales,

Copie à : PAT Morlaix

ANNEXE LA POLITIQUE RÉGIONALE « ÉCO-QUARTIER » EN BRETAGNE

2010 : mise en place d'une démarche régionale et interdépartementale :

Les services de l'État en Bretagne (la DREAL + les 4 DDTM Côtes d'Armor, Finistère, Ile et Vilaine et Morbihan) ont mis en place une dynamique globale de co-pilotage de la politique « Plan Ville Durable et Éco-quartiers » à l'occasion du 1^{er} appel à projet Écoquartier de 2009



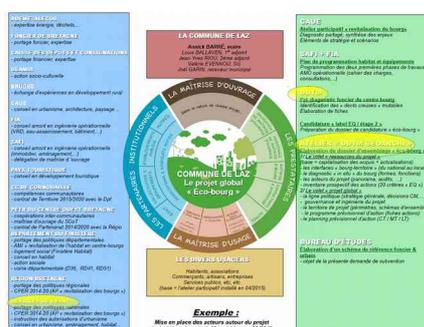
2011 : mise en place de rencontres régionales intitulées "Des éco-quartiers en Bretagne »

Sont invitées toutes les communes ainsi que les partenaires institutionnels (CAUE, Agences d'Urbanisme, EPF, SEM, BE privés, associations,...). Elles ont été reconduites une fois par an depuis 2011, se déplaçant en région : Rennes, Saint-Brieuc, Brest, Vannes, systématiquement introduites par un préfet ou un sous-préfet, en clôturées par le directeur DREAL ou DDTM.



2013: publication de l'outil "mandala" pour aider les collectivités à organiser la gouvernance et l'ingénierie autour de leur projet, chacun dans son rôle

Cet outil, mis au point par le collectif DREAL / 4 DDTM entre les rencontres de 2011 et celles de 2013 permet de clarifier les 4 postures incontournables autour du projet, répondant ainsi (partiellement) à la question « Mais qui fait quoi en urbanisme et en aménagement ? » posée par les participants dès la rencontre de 2011.



2017: publication et mise en ligne du portail web « Mais qui fait quoi ? » regroupant les 3 éléments de réponse à la question posée en 2011

- la question des postures, avec le « **Mandala** »
- la question des rôles et missions de chacun des acteurs, avec le « **Portail des 7 familles** », regroupant plus de 80 fiches homogènes (cadre juridique, missions concrètes, gouvernance, mode de financement, cartographie nationale et régionale, ...)
- la question des disciplines, avec le « **Panorama des métiers et disciplines** »

Cet outil web, développé sur l'intranet de la DDTM 29 entre 2011 et 2017 est désormais en ligne sur le site Internet de la DREAL de Bretagne sous le logo « **MQFQ** »



2017 : production et du film documentaire "Des écoquartiers en milieu rural, c'est possible !"

L'objet est de mettre en adéquation la notion d'éco-quartier, trop souvent associées aux grands projets urbains des pays nordiques (Fribourg, Malmö,...), avec la réalité rurale de nos territoires, autour du principe que « ce qui fait quartier dans une commune rurale, c'est généralement le centre-bourg... »

Ce court métrage a été co-produit et co-réalisé par la DREAL et les 4 DDTM avec des séquences tournées en région: Hédé-Bazouge (35), Jugon les Lac (22) et Pleyber-Christ (29) donnant chacune la parole aux acteurs locaux (élus, habitants, associations, bailleurs sociaux, commerçants, et référent EQ de la DDTM).

Le film est en libre accès sur le site Internet de la DREAL Bretagne, et largement rediffusé par des organismes régionaux ou nationaux.



2018 et 2019 : organisation de soirée « ciné débat » « Des éco-bourgs aux 4 coins du Finistère »

La DDTM a animé des soirées ciné-débat "Des éco-bourgs aux 4 coins du Finistère" autour du film documentaire de 2017, dont l'une à Plouezoc'h le 17 mai 2018 et une à Roscoff le 18 juin 2019 dans le cadre du Printemps de l'Architecture en Finistère (Évènement partenarial annuel initié en 2010, il associe l'État (DDTM et UDAP), le CAUE 29, la ville de Quimper et Brest Métropole, a Maison de l'Architecture en Bretagne, le PNR Armorique).



2017 à 2019 : développement d'un outil méthodologique pour accompagner les communes

En partenariat avec les 1ères communes candidates au label : Pleyber-Christ en 2017, Daoulas et Matignon en 2018, Laz et Coatreven en 2019, les DDTM 29 et 22 ont développé un outil méthodologique dit « **Méthode d'Assemblage** » permettant de structurer une démarche globale de projet dans son ensemble (cf les 20 critères de la charte EQ), à la bonne échelle, avec les bons acteurs (exploitation du mandala) et de façon ancrée à son territoire et aux divers outils qui ont été adoptés (PLU, SCoT, Schéma régionaux, ...)

Cet outil, désormais partagé au niveau régional via les rencontres EQ et au niveau national par la DGALN est composé de deux volets :

- le volet « **Les ressources du projet** »
- le volet « **Le projet global** »



Sans se substituer aux autres acteurs dans l'exercice de leurs missions respectives, les DDTM assurent ainsi leur mission de déclinaison des politiques nationales dans la posture légitime de « Nouveau Conseil au territoire »

Il permet notamment de créer les conditions pour préparer une candidature de niveau « Étape 2 » dans un premier temps, pour la transformer une candidature de niveau « Étape 3 » dans un second temps.

